



Procès-verbal

Réunion du conseil d'établissement de l'école primaire des Mésanges

Date : 23 mai 2023

Heure : 18 h 30

Endroit : Gymnase de l'école du Christ-Roi

NOM, Prénom	Présent	Absent
Membres parents		
1. Ardoin, Nathalie (vice-présidente)	P	
2. Côté, Marc-André		A
3. Garceau, Julien	P	
4. Lachance, Marie-Pierre	P	
5. Morin, Jean-François (président)	P	
6. Thibault, Maxime	P	
Membres enseignants		
1. Bélair, Caroline		A
2. Morin, Karine		A
3. Riberdy, Nancy	P	
4. Markey, Gabrielle (substitut)	P	
Membres professionnels		
1- Bastien, Fanny (substitut)		A
2- Bigras, Camylle (substitut)		A
3- Durand, Francine	P	
Membres du service de garde		
1. Rousselle, Dominique	P	
Membres soutien		
1- Allard, Claire (substitut)		A
2- Allard, Laurence	P	
Membres de la communauté		
1- Emylou Lapalme		A
2-		
Membres de la direction		
1. Bordeleau, Andréanne		A
2. Brault, Jonathan	P	
3. Vézina, Simon	P	



1. Mot de bienvenue

Le mot de bienvenue est fait par M. Morin.

2. Vérification du quorum

Il y a quorum.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est **proposé par Mme Marie-Pierre Lachance** et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour du 23 mai 2023.

C.É. 20230523-041

4. Questions orales du public

Il n'y a aucune question orale du public.

5. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 28 mars 2023 et suivis

Modification : Erreur sur la liste des présences : Karine Morin enseignante était absente.

Il est **proposé par Mme Nancy Riberdy** et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal et les suivis.

C.É. 20230523-042

6. Points de la direction

6.1 Activités et sorties scolaires (approbation)

Un document a été déposé.



Il est **proposé par Mme Nathalie Ardoin** et résolu unanimement d'approuver les activités et sorties scolaires tel que présentées. Toutes les activités de récompenses et de thématiques sont payées par le Fonds 9.

C.É. 20230523-043

6.2. Reddition du Fonds 9 (information)

La direction dépose un document explicatif.

6.3. Projet éducatif (discussion)

Une version non définitive du projet éducatif est déposée pour consultation.

6.4. Liste des classiques (approbation)

La direction dépose les listes de classiques.

Il est **proposé par Mme Nathalie Ardoin** et résolu unanimement d'approuver la liste des classiques pour l'année scolaire 2023-2024.

C.É. 20230523-044

6.5. Budget initial 2023-2024 (adoption)

Voir documents en annexe.

CONSIDÉRANT que, conformément à la Loi sur l'instruction publique, notre conseil d'établissement doit adopter et soumettre pour approbation au Centre de services scolaire des Samares le budget pour l'année 2023-2024 ;



CONSIDÉRANT que ce budget maintient l'équilibre entre, d'une part les dépenses, et, d'autre part les ressources financières allouées à l'école par le Centre de services scolaire et les autres revenus qui lui sont propres ;

Il est **proposé par Mme Laurence Allard** et résolu unanimement d'adopter et de soumettre, pour approbation au Centre de services scolaire des Samares, le budget de l'école pour l'exercice financier 2023-2024.

C.É.20230523-045

6.6. Règle de transférabilité (adoption)

Voir documents en annexe.

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement et la direction de l'école doivent respecter les règles de transférabilité du Centre de services scolaire des Samares telles qu'elles apparaissent aux règles internes ;

CONSIDÉRANT la nécessité de permettre à la Direction de gérer le budget d'une façon efficace ;

Il est **proposé par M Maxime Thibault** et résolu unanimement d'adopter la règle de transférabilité pour permettre à la direction de l'école de faire des transferts budgétaires entre les postes apparaissant au budget et d'en rendre compte sur une base à être déterminée au conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024.

C.É.20230523-046

6.7. Organisation scolaire 2023-2024 (information)

La direction dépose un document.

6.8. Offre de services-Nutri Mousse (approbation)

Considérant :

Qu'il n'y a aucune cuisine ni local de disponibles dans l'école;

Qu'il y a deux pavillons séparés;

Qu'il y a deux heures de diner distinctes;

Que c'est un service important à avoir dans l'école;

Que le dernier soumissionnaire avec un service de repas chaud a cessé de desservir l'école;

Le CE aimerait que la direction explore les différentes offres de services alimentaires disponibles au centre de services afin de répondre au besoin de l'école.

Il est **proposé par Mme Marie-Pierre Lachance** et résolu unanimement approuver que la direction se renseigne sur les différentes offres de services alimentaires disponibles au centre de service des Samares.

C.É. 20230523-047

7. Mot du président et correspondance

7.1 Suivi de la formation obligatoire (questionnaire à remplir encore disponible)

Le président rappelle d'aller remplir le lien pour le sondage.

8. Mot du personnel enseignant

- Pour les élèves de 4e et 6e année, les examens du ministère arrivent sous peu.
- Parcours Ninja a eu lieu.
- Sortie de fin d'année avec les classes TSA.

9. Mot du personnel de soutien

- Suivi de l'implantation des activités du midi avec le conseil étudiant
- Sondage en cours pour connaître l'intérêt des élèves à participer aux activités offertes.
- Le conseil étudiant fait son bilan de fin d'année
- Réalisation du bilan de fin d'année par les TES
- Visite à venir de la polyvalente Thérèse-Martin pour les élèves de 6^e année

10. Mot du personnel professionnel

Fin des suivis en orthophonie et en orthopédagogie pour l'année (rédaction des rapports par les intervenants).

11. Mot du service de garde

11.1. Explication du budget du SDG

La technicienne explique le budget du service de garde.

11.2. Explication du budget de la SDM

La technicienne explique le budget de la surveillance du midi. Le montant est fixé à 270 \$.

12. Mot de la communauté

Personne n'est présent.



13. Mot de l'OPP

Mme Julie Paradis demande la diffusion par courriel aux parents de l'école pour avoir des bénévoles lors des activités. Les collations se terminent le 16 juin 2023.

14. Mot du représentant du comité de parents

La personne est absente.

15. Varia

Aucun

16. Rappel de la date du prochain C.É.

Mardi 20 juin 2023 à 18 heures à la rôtisserie Benny de Joliette.

17. Levée de l'assemblée

Il est **proposé par M. Jean-François Morin** et résolu unanimement d'adopter que la séance soit levée. Il est 19 h 58.

C.É. 20230523-048

Monsieur Simon Vézina, directeur

M. Jean-François Morin

Mme Marie-Pierre Lachance, secrétaire